

Le focus



LGV POCL, une contre-expertise financée et validée

TRANSPORTS ■ Il ne manquait plus que le financement de la Région Centre-Val de Loire pour lancer une nouvelle expertise sur le tracé de la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL). Depuis mars, l'expertise a été validée par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordinateur du projet, Pascal Mailhos, et confiée au cabinet d'études Arcadie. Initié en 2008, le projet POCL vise à relier Paris à Lyon grâce à une nouvelle LGV de plus de 500 kilomètres pour répondre à la saturation de la LGV existante Paris-Lyon et améliorer la desserte des différents territoires traversés. Un débat public, organisé d'octobre 2011 à janvier 2012, et une étude lancée par le maître d'ouvrage RFF (aujourd'hui SNCF-Réseau) ont permis de met-

tre en avant deux scénarios, ouest et médian, avec des avantages et des inconvénients par rapport aux territoires traversés.

Impossible donc de trouver un consensus sur le futur tracé et il a donc été décidé de lancer une contre-expertise avec la participation de l'association TGV Grand Centre Auvergne, présidée par le sénateur du Cher Rémy Pointereau (LR). Elle devra, notamment, réaliser une série de rencontres durant les quatre mois qui viennent pour recueillir les doléances de chacun des acteurs institutionnels et associatifs.

Le préfet Pascal Mailhos a annoncé « la réunion du comité de pilotage d'ici la fin d'année » et, sans doute, la décision autour du futur scénario éclairée par les conclusions du cabinet Arcadie.

République du Centre / 13.04.2022 / POCL

TRANSPORTS ■ Projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon

Une nouvelle étude de tracé à venir

Une énième étude va être lancée dans le cadre du projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon. Elle porte sur le tracé.

Il ne manquait plus que le financement de la Région Centre-Val de Loire pour lancer une nouvelle expertise sur le tracé de la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL). Depuis mars, l'expertise a été validée par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordinateur du projet, Pascal Mailhos, et confiée au cabinet d'études Arcadie.

Initié en 2008, le projet POCL vise à relier Paris à Lyon grâce à une nouvelle LGV de plus de 500 kilomètres pour répondre à la saturation de la LGV existante Paris-Lyon et améliorer la desserte des différents territoires traversés. Un débat public, organisé d'octobre 2011 à janvier 2012, et une étude lancée par le maître d'ouvrage RFF (aujourd'hui SNCF-Réseau) ont permis de mettre en avant deux scénarios, ouest et médian, avec des avanta-



LIGNE. Elle doit être créée lorsque la LGV Paris-Lyon arrivera à saturation. ARCHIVE CHRISTELLE GAUJARD

ges et des inconvénients par rapport aux territoires traversés (la Sologne en particulier pour le tracé ouest, les vignes de Sancerre pour le tracé médian).

Pas de consensus

Le débat public avait engagé une large majorité pour le tracé ouest mais la SNCF avait opté pour le médian, qui avait pour in-

convénient d'éviter les villes d'Orléans et Bourges.

Impossible donc de trouver un consensus sur le futur tracé et il a donc été décidé de lancer une contre-expertise avec la participation de l'association TGV Grand Centre Auvergne, présidée par le sénateur du Cher Rémy Pointereau (LR). Elle devra, notamment, réaliser une série de rencontres durant

les quatre mois qui viennent pour recueillir les doléances de chacun des acteurs institutionnels et associatifs.

Le préfet Pascal Mailhos a annoncé « la réunion du comité de pilotage d'ici la fin d'année » et, sans doute, la décision autour du futur scénario éclairée par les conclusions du cabinet Arcadie. ■

Frank Simon et Philippe Ablino